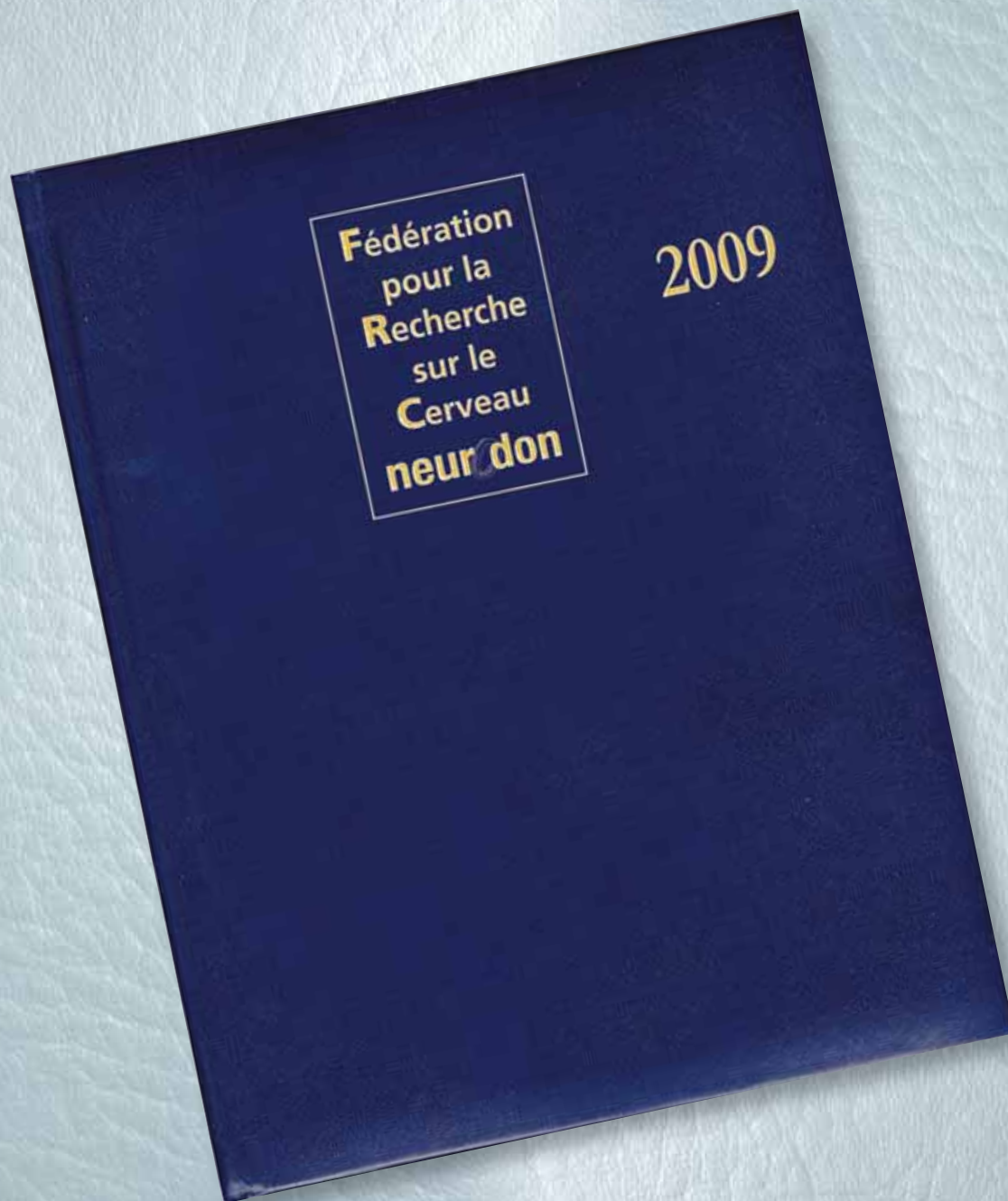


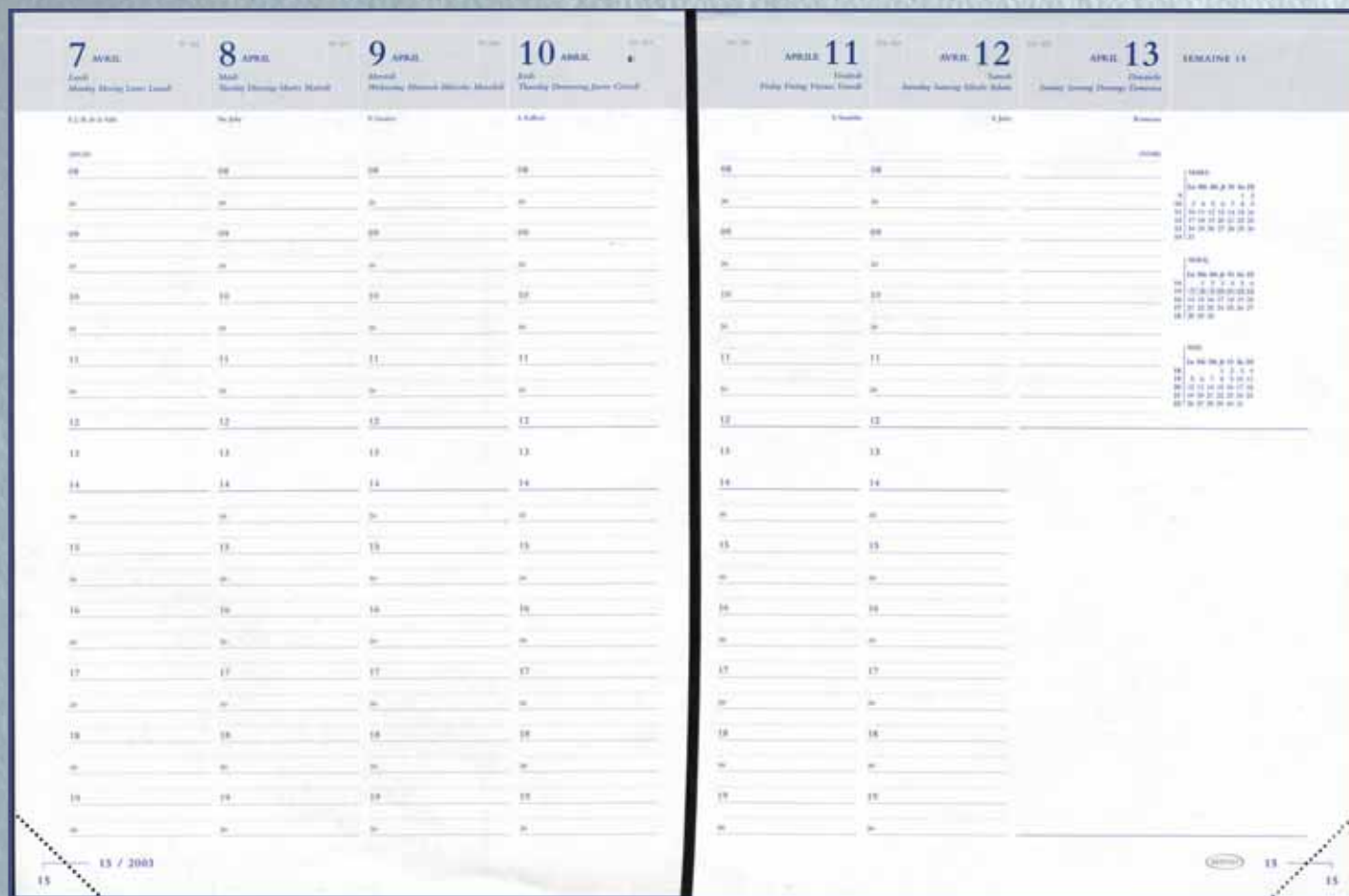


*Associez-vous à une grande cause  
en participant à l'opération Agenda*





## L'agenda de la Fédération pour la recherche sur le Cerveau une touche d'originalité qui vous associe à une grande cause.



- Un **support de communication** indispensable **qui associe votre image** à celle de la FRC.
- Véritable **outil de travail** pour la gestion de votre temps et celui de vos collaborateurs.
- Sur votre demande à partir de 50 exemplaires nous vous proposons d'associer votre logo ou votre marque par une dorure à chaud sur la couverture de vos agendas.
- Vous montrez votre soutien, et vous **valorisez votre image** auprès de vos clients et collaborateurs.

Un grand semainier (format 21x27) permet une **excellente lisibilité** et une répartition sur deux grandes pages, réserve une large place à vos rendez-vous et notes personnelles. De nombreuses pages d'informations pratiques facilitent votre activité professionnelle.



Toute correspondance est à adresser à :

## Agenda « FRC »

B. P. 82

75622 Paris cedex 13

Téléphone : 01 53 94 53 52

Fax : 01 53 94 53 54

# ORDRE DE RÉSERVATION AGENDA FRC 2009

Format de l'agenda 210 x 270 mm

## VOS RÉFÉRENCES

Nom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Télécopie : .....

1 agenda.....50€ TTC

2 agendas.....92€ TTC

3 agendas.....132€ TTC

4 agendas.....168€ TTC

5 agendas.....195€ TTC

Tous les règlements doivent être effectués par chèque à :  
« Agendas FRC-A2P »  
Les paiements en espèce sont interdits.

Ce document, daté et signé  
doit être adressé par télécopie ou par courrier.

### Conditions Générales de ventes :

1. Le présent ordre d'achat est contractuel et tient lieu de bon de commande.
2. Les prix ci-dessus comprennent une expédition unique, franco de port et d'emballage à l'adresse mentionnée.
3. Même franco de port, les marchandises voyagent aux risques et périls du destinataire. En cas d'avarie ou retard, il lui appartient d'effectuer les formalités nécessaires auprès du transporteur dans les délais légaux.
4. Tous les litiges sont de la compétence exclusive du tribunal de commerce de Paris.
5. A la réception de votre règlement une facture acquittée vous sera adressée.
6. Toute commande doit donner lieu au règlement total de la facture.

### Date et signature